New Nouveau Brunswick CANADA

Communiqué de presse

Communications Nouveau-Brunswick

Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick

Patrick Malcolmson à la présidence de la Commission (00/02/29)

NB 166

le 29 février 2000

FREDERICTON (CNB) - Le ministre du Travail, Norman McFarlane, qui est responsable de la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, a annoncé aujourd'hui la nomination de Patrick Malcolmson à titre de nouveau président de la Commission.

"Je suis très heureux d'annoncer la nomination de M. Malcolmson à la Commission. Ses antécédents et son expertise nous aideront à faire avancer la cause des droits de la personne dans notre province, a déclaré M. McFarlane. J'aimerais également profiter de l'occasion pour remercier le président sortant, Constantin Passaris, pour ses années de dur labeur et son dévouement."

"Il s'agit d'un grand honneur pour moi. J'ai hâte d'aider à protéger et à promouvoir les droits de la personne au Nouveau-Brunswick, a affirmé M. Malcolmson. Nous pourrons commencer à mettre l'accent sur l'enseignement aux élèves du fondement philosophique des droits de la personne et de la dignité humaine. Nous donnerons ainsi aux jeunes la chance d'apprécier davantage leur importance à la base d'une société contemporaine juste."

Natif de l'Alberta, M. Malcolmson a reçu un B.Ed. et une M.A. de l'University of Alberta. Il a poursuivi des études doctorales à l'University of Toronto où il a obtenu une bourse d'études supérieures de l'Ontario de même qu'une bourse de doctorat en sciences sociales et humaines du Conseil de recherche. Il a terminé ses études de doctorat en sciences politiques en 1992.

M. Malcolmson a travaillé au Service de recherches de l'Assemblée législative de l'Ontario de 1985 à 1987 et il a enseigné les sciences politiques à l'University of Alberta de 1987 à 1990. Il s'est ensuite joint à la faculté de St. Thomas University, à Fredericton, où il est professeur agrégé et directeur du Département des sciences politiques. De plus, il y est vice-président adjoint à l'enseignement et directeur du programme d'études relatif aux droits de la personne.

M. Malcolmson est l'auteur de nombreux articles scientifiques et d'articles dans des revues sur la politique canadienne, la théorie légale et politique, la loi naturelle et les droits. Il est le coauteur, avec Richard Myers, du livre Le Régime politique canadien.

M. Malcolmson remplace Constantin Passaris qui était président de la Commission depuis 1989. Les autres membres actuels de la Commission sont : André LeBlanc de Moncton, Dorothy Dearborn de Hampton, Mary Jane Ward de Red Bank et Judy Hawkins de Douglas.

La Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick s'occupe de l'application de la Loi sur les droits de la personne qui interdit la discrimination et le harcèlement fondés sur la religion, l'âge, l'état

matrimonial, le sexe, l'orientation sexuelle, les handicaps mentaux et physiques, la race, la couleur de la peau, l'origine nationale, le lieu d'origine et l'origine ancestrale. La Loi s'applique à tous les employeurs, à la fonction publique et aux propriétaires de logements, sauf aux services qui relèvent du gouvernement fédéral.

00/02/29

AUX CHEFS DES NOUVELLES : Pour de plus amples renseignements au sujet de la Commission des droits de la personne, visitez le site Web suivant : http://www.gnb.ca/hrc-cdp/f/index.htm.

PERSONNES-RESSOURCES : Patrick Malcolmson, président, Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick, (506) 453-2301; Shawn Hearn, directeur des Communications ministérielles, ministère du Travail, (506) 453-2568.

00/02/29

Communications Nouveau-Brunswick
Courrier électronique | Coordonnées | Décharge | Déclaration de confidentialité